

Edito

Déposé le
06/11/2020

Numéro 212

Juillet août septembre 2020

0,80 €

Sommaire :

Pages 1 et 2 : Edito

Page 3 : Luttons

Pages 4 et 5 : Journée santé du 20 octobre 2020

Page 6 : Paul Breyton / Campagne revendicative

Page 7 : Communiqué commun

Page 8 : LSR

BONJOUR TEMPS LIBRE

Édité par l'Union Syndicale
des Retraités Cgt de la Drôme

17 rue Georges Bizet

26000 VALENCE

Tél. : 06 50 90 93 21

Directeur de publication :

Jean Louis VERCRUYSEN

Commission paritaire :

0723 S 06549

ISSN 0980-2517

Dépôt légal : date de parution

MACRONAVIRUS quand tu nous tiens !!

Encore une fois, le gouvernement avec Macron à sa tête, a choisi la pire des solutions pour faire face à une seconde vague du COVID 19 dont ils ont longtemps nié le fait pour mieux masquer leurs carences dans la gestion de cette épidémie.

Malgré le « Ségur de la santé », le gouvernement a continué à supprimer des lits dans de nombreux hôpitaux des grandes villes du pays. Ce confinement est venu s'ajouter à la mesure de « couvre-feu » déjà prise. Ces mesures sont arrivées après une campagne médiatique qui dure depuis trop longtemps, campagne ayant pour but de faire peur aux Français, de nous faire rester chez nous, de nous faire taire.

A cela s'ajoutent des attentats meurtriers qui finissent de déstabiliser le pays.

Restez chez vous braves gens, le pouvoir et le patronat s'occupent de nous A 60 ans nous pouvons toujours travailler et nous ne pouvons partir en retraite. Mais à 60 ans nous sommes à risque pour notre santé. Cherchons l'erreur ?

Ne sortez plus après 21 heures, le COVID 19 rôde après cette heure-là et l'immigré vous attend au coin de la rue.

Et pourtant :

Si nous pensons qu'il est nécessaire de prendre toutes les mesures de précautions et de protections sanitaires, on s'étonnera que les travailleurs puissent se rendre sur leurs lieux de travail, mais aller au théâtre, au cinéma ou à la librairie du coin, faire nos courses dans nos magasins de proximité, ce n'est pas autorisé alors que les grandes surfaces elles restent ouvertes. Encore une fois ce sont les concitoyens qui sont pénalisés

Sécurité du territoire.

Suite à l'assassinat horrible qui, à nouveau, frappe notre pays, la CGT exprime son soutien aux proches des victimes. La CGT, plus que jamais, réaffirme la nécessité de défendre la laïcité (s'appuyant essentiellement sur trois piliers : la neutralité de l'État, la liberté de conscience et d'expression ainsi que le pluralisme), le vivre ensemble, sans jamais céder aux amalgames, ni aux provocations.

Que les partisans ou adeptes de Daech ou d'Al-Qaïda aient décidé de s'attaquer à notre pays, **ce sont encore des concitoyens qui en sont victimes.**

VERSION NUMERIQUE



La question du territoire est aujourd'hui incontournable et il est désormais admis que les mobilisations sociales en revendiquant le vivre et le travailler au pays ont contribué à une prise de conscience de l'importance des territoires. Cette exigence sociale, née des mouvements de résistance au déclin industriel, dépasse le cadre symbolique, et traduit un problème de société toujours d'actualité. Elle donne sens au territoire en tant que niveau d'intervention pour l'action publique.

Quelle place est donnée aux jeunes issus de l'immigration pour une citoyenneté à part entière sur leurs lieux de vie ?

Pour la confédération CGT, la réforme administrative vise à la déconcentration pour réaliser l'ingérence du pouvoir central, par les préfets, dans tous les rouages de la vie administrative : contrôle politique, mise en condition de la fonction publique et mise en cause de la notion même de service public.

La CGT revendique une plus grande prise en compte des enjeux territoriaux.

Idem pour les problèmes de santé publique.

L'urgence sanitaire et la nécessité de freiner autant que possible les contagions du COVID, mais nous dénonçons les défaillances graves du gouvernement, qui nous ont menés à une telle situation.

L'instauration d'un couvre-feu depuis le 17 octobre dans certaines villes de France, étendu ensuite, pose grandement la question quant à la capacité du gouvernement à gérer la crise sanitaire.



Ce couvre-feu renvoie au vocable de guerre et au contrôle de la population. Il s'ajoute à la remise en place de l'état d'urgence, pourtant critiqué par la Défenseure des Droits, qui donne des pouvoirs exorbitants aux préfets et à l'État, hors contrôle démocratique.

Le choix de ce gouvernement, relayé par le Medef et qui est imposé, c'est celui d'une primauté à faire « tourner » l'économie, l'ensemble de la population doit donc travailler, consommer, aller dans les transports en commun...sans que soient réellement interrogés les impacts sur la santé des millions de travailleur-euses et de leurs familles. Or, les cas de contamination sont légion dans la sphère professionnelle, dans les universités et dans les écoles, et les transports.

Dans ses écrits la Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale dit :

« La cause essentielle de la reprise de l'épidémie est la gestion catastrophique de la politique de tests, de traçage et d'isolement depuis le mois de mai.

*L'autre élément soulignant le manque d'anticipation du gouvernement est la pénurie de doses de vaccin antigrippal. Aujourd'hui, seules 13 millions de doses sont disponibles pour la France, ce qui va être notoirement insuffisant alors que les préconisations insistent sur l'importance de cette vaccination pour toutes les personnes à risque et les personnels de santé. **Pourquoi le volume des commandes passées au printemps n'a-t-il pas été augmenté ?** »*

Quelles sont les alternatives pour la CGT ?

Donner rapidement les moyens humains aux hôpitaux, aux EHPAD et aux établissements médico-sociaux afin qu'ils puissent répondre aux besoins actuels et futurs de la population. La CGT impulse fortement sa campagne « Formez-Embauchez-Nous sommes épuisé.e.s » avec l'enquête sur le recensement des besoins service par service et établissement par établissement. La première urgence est le recrutement de personnels. La CGT réclame un plan d'embauche massif d'au moins 400 000 personnes : 100 000 à l'hôpital, 200 000 en EHPAD, 100 000 pour l'aide à domicile.

Gérard Esson



AESIO Santé Sud Rhône-Alpes manifestation du 15 septembre 2020

Services à domicile

La généralisation de la « télégestion » a permis à la Direction d'AESIO Santé Sud Rhône-Alpes (anciennement EOVI) de remettre en cause les modalités d'application de l'accord d'entreprise du 3 octobre 2006.

Nous réclamons l'ouverture de réelles négociations afin d'obtenir un nouvel accord et demandons que les kilomètres effectués par les salariés soient pris en charge par l'employeur, du domicile au 1er usager et du dernier usager au domicile, pour chaque séquence de travail. Ceci autant pour le milieu rural que le milieu urbain.

Nous nous engageons **ENSEMBLE** à agir, dès le mois de septembre, pour obtenir satisfaction, par tous les moyens mis à notre disposition

Après négociation le 17 septembre 2020 et consultation du personnel, la proposition d'une augmentation de l'indemnité kilométrique de 0,35 à 0,54 cts d'€ et la prise en charge des kms à 100 % pour les monovacations (1 seul usager sur une demie journée) ont été obtenus.

17 SEPTEMBRE Pour une Société plus juste et plus solidaire.



Le remaniement ministériel, qui a changé les têtes sans changer les orientations, ne doit tromper personne. Les salarié.e.s, les fonctionnaires, les privé.e.s d'emplois et les retraité.e.s doivent continuer à préserver leurs intérêts et à s'organiser, tou.te.s ensemble, pour faire obstacle au monde voulu par Macron, Castex et le Medef. La CGT, avec les salarié.e.s mobilisé.e.s, fait d'autres choix de société, à l'opposé de ceux présentés comme inéluctables. C'est pourquoi nous revendiquons :

- Le passage aux 32 heures de travail par semaine pour toutes et tous ;
- L'augmentation des salaires, des retraites et le Smic à 1800 €, égalité salariale ;
- Le renforcement de notre sécurité sociale et de notre système de retraite solidaire par répartition, avec un départ en retraite à taux plein à 60 ans ;
- La suppression de la réforme de l'assurance chômage

AG 2020 de rentrée UD 26

Le 8 septembre, à cette Assemblée de rentrée, les militants cégétistes de la Drôme ont, pendant quatre heures durant, dénoncé l'accélération de la casse de l'industrie, des services publics, des droits sociaux, des emplois... des conséquences sur la vie des salariés, des précaires, des retraités, des sans emplois..., exprimé leur colère des décisions gouvernementales toutes en faveur des grandes entreprises et de leurs actionnaires.



Journée CGT Drôme du 20 octobre 2020

Protection sociale, santé



**AVEC CHRISTOPHE PRUDHOMME Médecin urgentiste,
responsable national de la CGT et porte-parole des
médecins urgentistes**

Un sondage ODOXA récent informe que les citoyens estiment que la Santé doit relever du service public et qu'elle connaît un problème de moyens notamment au niveau du personnel.

« Nous connaissons une dégradation profonde du système de santé que la crise sanitaire a aggravé ». On manque de lits car on manque

de personnel : 8 000 lits ont été fermés sous Macron, 40 000 lits sous Bachelot. 2 000 malades sont en réanimation alors que nous n'avons que 5 000 lits. Nous avons le taux de lits en rapport à la population parmi les plus faibles d'Europe. Or, tout retard en réanimation amène une surmortalité de 30 %. Nous avons connu une surmortalité de 5 % suite au retard de prise en charge des cancéreux pendant le confinement.

Une déprogrammation massive des actes non essentiels est faite en Île de France. 100 000 lits ont été fermés en France en 25 ans accompagnant une diminution de la formation des futurs médecins. Avant 1980, 10 000 étudiants en médecine étaient formés chaque année au lieu de

5 000 aujourd'hui. En 2020, nous avons seulement 9 300 étudiants en seconde année de médecine qui ne seront opérationnels que dans 10 ans.



Cette situation désastreuse a été sciemment créée par les différents gouvernements avec un tournant en 1983 et le Plan de rigueur de Bérégovoy pour limiter les dépenses des Hôpitaux.

« Nous avons le secteur privé lucratif le plus fort d'Europe sous le contrôle d'opérateurs privés »

Les Hôpitaux ont une dette de 30 milliards d'€ dont un tiers vient d'être repris par la Caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES).



Jusqu'en 1990, les Hôpitaux pouvaient emprunter auprès de la Caisse des dépôts et Consignations (CDC) pour financer leurs investissements à taux zéro alors que depuis 2000, ils empruntent auprès des banques commerciales qui génèrent des intérêts importants.

Au niveau des EHPAD, le secteur a été ouvert au secteur marchand en remplacement des anciennes maisons de retraite ou hospices. Trois groupes occupent le marché : LORIAN, ORPEA, CLINEA, avec l'objectif de réaliser des profits importants.

Ces établissements connaissent un manque de personnel qualifié, de médecins salariés remplacés par quelques médecins coordonnateurs, pas d'infirmières la nuit, le week-end, remplacées par des

aides-soignantes.

Cette situation génère des appels fréquents au SAMU pour des transferts aux Urgences qui sont engorgées.



ALTERNATIVES FACE À CETTE SITUATION



Il faut augmenter les salaires autour de l'exigence d'une augmentation immédiate de 300 €. Les 183 € accordés par le Ségur de la santé n'amènent qu'une augmentation de 10 % correspondant à ce que les personnels ont perdu depuis 10 ans au travers du blocage du point d'indice. Avec l'augmentation, la France est passée du 22ème au 18ème rang européen d'après l'OCDE.

La première revendication concerne les embauches et les 7 500 faites pour combler les postes vacants sont nettement insuffisantes. Nous avons besoin de 400 000 embauches dans les secteurs de la santé : 100 000 à l'hôpital, 200 000 dans les Ehpad, 100 000 pour le secteur de l'aide à domicile.

Un grand secteur public de la santé est nécessaire sous l'égide de la Fonction publique hospitalière.
« Nous devons organiser des bureaux d'embauche dans les Unions locales pour gagner des embauches ».

Une campagne sera à mener dans le cadre des Elections régionales pour exiger des moyens financiers dans le cadre de la formation professionnelle pour engager des contrats d'études.

Les emplois créent de la richesse : 12 % du PIB au niveau des dépenses crée 13 % de richesse.

« Nous devons développer l'industrie de matériels sanitaires sous l'égide de Thalès qui se concentre sur l'armement au détriment de la santé. Nous avons besoin d'une sécurité sociale intégrale avec un collecteur unique et un prestataire unique ».

Des Centres de santé publics sont à promouvoir dans les territoires avec des médecins salariés.

Maintenir les hôpitaux de proximité avec l'ensemble des services : urgences 24/24, maternité, chirurgie (principalement ambulatoire) radiologie et divers examens....

Daniel BLACHE



Le constat face aux mesures prises par le gouvernement pour répondre au problème de l'épidémie liée au coronavirus est celui d'une incapacité politico-administrative à gérer une crise. Sur tous les sujets, les décisions annoncées sont contestables et surtout mises en œuvre avec toujours un train de retard. Un des derniers exemples est celui des tests dans les aéroports. Alors que l'association des transporteurs aériens réclame à cor et à cri la mise en place immédiate des tests antigéniques dont les résultats sont obtenus en 20 minutes, le ministère de la Santé annonce que ce sera fait fin octobre ! Depuis des semaines, à la différence de ce qui est mis en œuvre dans plusieurs pays, les tests ne sont pas systématiques à la descente de l'avion et la technique utilisée ne permet de rendre les résultats qu'avec un délai de 48 h. Pendant ce temps, les voyageurs potentiellement contagieux sont libres de vaquer à leurs occupations sans aucune restriction.

Il en va de même pour l'organisation de la prise en charge des patients en ville et à l'hôpital. Le constat est celui d'un trop plein d'états-majors et d'un manque de soldats. Les ARS et les différentes agences produisent avec des délais beaucoup trop longs des circulaires et des protocoles sur des mesures que les professionnels pourraient mettre en œuvre par eux-mêmes beaucoup plus rapidement si on leur en laissait la possibilité et si on leur en donnait les moyens.

La liberté laissée aux soignants pendant le pic de l'épidémie a permis une grande agilité et une capacité de réaction et d'adaptation sans égale. Depuis le mois de mai-juin, nous en sommes revenus au fonctionnement antérieur que tout le monde contestait. La priorité affichée aujourd'hui par le personnel hospitalier à 89 % et par la population à 82 % (sondage Odoxa du 6 octobre 2020) est le manque de moyens humains, matériels et financiers dans les hôpitaux. Voilà quelle doit être la priorité du gouvernement dans la période, car la crise risque de durer plusieurs mois et nous ne pourrions pas tenir avec les mesures proposées aujourd'hui, à savoir les heures supplémentaires, la suppression des vacances des soignants et la mobilisation des étudiants qui doivent arrêter leurs études pour suppléer au personnel en sous-nombre.

Il est donc urgent que l'incapacité actuelle de nos gouvernants se transforme rapidement en décisions concrètes répondant aux demandes des personnels de santé et des citoyens.

Dr Christophe Prudhomme



Extrait des interventions prononcées lors du Décès de notre camarade Paul BREYTON, adhérent et militant CGT depuis 1948, USR Livron, par son ami, camarade Gérard PANTEIX et sa fille Monique

Notre Camarade Paul Breyton nous a quitté à l'âge de 94 ans, le 1er septembre.

Dès son entrée à la T.A.S.E (textile artificiel sud-est, devenu Rhône-Poulenc) à la Voulte en 1948, il est remarqué par les responsables CGT de l'époque. Il refuse les conditions de travail qui lui sont imposées. Son activité d'agent d'entretien électrique lui permet de tourner dans tous les ateliers de production.

Paul participe aux réunions de coordination des syndicats CGT et réunions avec la direction Générale des T.A.S.E. à Paris, il est négociateur. Les voyages en train sont longs et fatigants, les caisses sont vides et Paul est obligé de coucher dans les salles d'attente.

Elu au comité d'établissement, son activité portera aussi sur les activités économiques (marche de l'entreprise) et sociales. Il est à l'origine de la création de la mutuelle au sein de l'entreprise . Il a été aussi adhérent, militant du Parti Communiste Français et élu en tant que tel au conseil municipal de la Voulte.

Campagne revendicative sur l'exigence de 100 € tout de suite.

Quelques chiffres :

15045 (1) € par jour, c'est la moyenne de la rémunération des patrons du CAC 40, en 2019,,selon l'observatoire des multinationales

45 € par jour c'est la moyenne par retraité pour se loger, se nourrir, s'habiller, se cultiver, partir en vacances

Deux chiffres , deux mondes diamétralement opposés avec d'un côté les riches, une poignée de personnes qui perçoivent des rémunérations indécentes , sont exonérés de l'impôt sur la fortune (Merci Macron) bénéficient de niches fiscales, etc, de l'autre, les salariés , les pensionnés qui ont perdu lors des douze dernières années 5% de leur pouvoir d'achat (les prix ont augmenté de 13 % et les pensions nettes de 8, 6% , avec une accélération depuis l'arrivée de Macron)

En plus ils veulent nous faire payer la crise sanitaire, parce que soit disant, nous les retraités nous serions des privilégiés

Nous vous disons ça suffit : Résistons, nous vous invitons à signer et a faire signer massivement autour de vous , par votre famille , vos voisins , vos amis cette carte pétition :

L'exigence des Retraités

100€

**L'ELYSEE
F. MACRON**

M. LE PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE
Palais de l'Elysée
55, rue du Faubourg
Saint-Honoré
75008 Paris

DISPENSE
DU
TIMBRAGE

- Non à la perte du pouvoir d'achat
- **100 euros tout de suite** pour rattraper notre pouvoir d'achat
- Revalorisation des pensions indexée sur le salaire moyen
- Accès à la santé pour tous
- Prise en charge de la perte d'autonomie à 100% dans la branche maladie de la Sécurité sociale

Nom et prénom :

Ville :

Courriel :

Signature :

Rassemblons nous avec le Groupe des 9 (7 organisations syndicales et 2 associations de retraités) en leur disant haut et fort « Ne touchez pas au pouvoir d'achat des retraités » , car l'austérité est un mauvais coup pour les retraités et l'économie

Ce dont le pays a besoin c'est un plan de relance du pouvoir d'achat des salariés et des retraités

Rassemblons nous autour de ces exigences
PS ces chiffres qui donnent le tournis : les dividendes ont augmenté de 60% en 2018 pour atteindre 23, 2 milliards d'€ !!!

La pauvreté s'étend alors que la fortune des 0,1 % des Français les plus aisés à augmenté d'un quart depuis 2017

(1) rémunération annuelle de ces patrons 5 491 258 €
Soit mensuellement cela correspond à la pension moyenne de 340 retraites

Extrait d'un communiqué commun

Signataires : - La CGT - La FSU - L'Union syndicale Solidaires - L'UNEF - L'UNL - ATTAC - Action Aid France - La Confédération paysanne - la Convergence nationale des collectifs de défense et de développement des services publics - Copernic - Le DAL - Emmaüs France



Des mesures sanitaires, sociales et écologiques, plutôt que la restriction des libertés !

Nous lançons un appel pour des mesures d'urgence sur le plans sanitaire et social : Nous réclamons ainsi d'urgence et en premier lieu :

- > La gratuité des masques
- > L'ouverture de nombreux lits en réanimation dans les hôpitaux publics, la création des 400.000 emplois pérennes supplémentaires nécessaires à un bon fonctionnement du Service Public de la santé, y compris dans le médico-social et l'action sociale, et une rehausse bien plus conséquente des salaires des soignant.e.s et de ces personnels
- > Une revalorisation massive de l'ensemble des minimas sociaux et des aides sociales, pour sortir de la pauvreté les millions de personnes qui sont par ailleurs les plus touchées par le virus
- > La multiplication des moyens de transport permettant une réelle distanciation physique
- > L'allocation des moyens nécessaires aux écoles et universités pour qu'elles puissent assurer la protection sanitaire et l'accès de tous.tes les élèves aux connaissances.
- > La revalorisation salariale pour toutes et tous, et des moyens pour renforcer et étendre les Services Publics de manière pérenne au-delà des situations de crises
- > L'abandon définitif de la réforme de l'assurance chômage
- > La réquisition des logements habitables pour les sans-abris et les mal-logés, à la place des hébergements et logements surpeuplés, parfois contaminés par la Covid 19.
- > Le retrait des amendements anti-squat de logements vacants, et pour les locataires, la baisse des loyers, la hausse des APL, un moratoire sur les impayés et les expulsions.



Cette crise sanitaire doit dans la lignée des mesures portées par nos organisations, être un moment de « rupture », non pas pour nos libertés, mais pour engager une transformation sociale, économique et écologique profonde en France et à travers la planète. Elle doit être aussi l'occasion d'une information large et précise sur la situation, d'un débat public et d'une participation étroite des différentes sphères de la société, dont les syndicats et associations, aux décisions à venir, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui. Ensemble nous nous mobiliserons pour dénoncer la gestion désastreuse de la crise par le gouvernement et imposer d'autres choix de société.



Loisirs et Solidarité des Retraités de la Drôme

CGT Maison des syndicats – 17 rue Georges Bizet 26000 Valence – tel 0789207080 (le lundi matin)
Courriel : lragglovalence@gmail.com site internet : lsrdrome.wordpress.com

LSR Drôme, une association pour les pré-retraité(e)s et retraité(e)s qui mérite d'être connue de toutes et tous !

LSR a été créée par la CGT, aujourd'hui indépendante et toujours porteuse des valeurs qui l'ont fait naître :

La solidarité avec comme ambition de continuer à accéder à la connaissance, la culture, au sport, aux loisirs, aux vacances pour toutes et tous.

Oui, la retraite c'est une seconde vie, libéré des contraintes de l'entreprise, où l'on a enfin du temps pour continuer à s'épanouir, à découvrir, s'enrichir, du temps pour l'échange et les contacts. Il serait regrettable de s'en priver !

Une association unique, dynamique et riche d'activités, de rencontres à l'écoute de ses adhérents, le tout pour une cotisation annuelle de 27 € pour l'année civile 2021 ou 13 € pour la fin 2020.

L'association est fondée sur une **base de bénévolat**. Un nombre important de ses adhérents met à disposition **ses** compétences, formations et temps pour que vive l'association **permettant** ainsi que **des activités soient gratuites**. Ce qui n'est pas le cas dans la plupart des associations où les adhérents paient une cotisation annuelle et un tarif pour chaque activité.

LSR Drôme vous propose des activités gratuites, régulières, avec des animateurs et responsables :

- **Atelier dessin/peinture** : tous les jeudis à partir de 14 heures à la Maison de la Vie Associative, route de Montélier à Valence.
- **Petites marches** (de 7 à 10 km) Tous les vendredis après-midi (le matin l'été, sauf le 3^{ème} vendredi de chaque mois).
- **Randonnée à la journée** : Le 3^{ème} vendredi de chaque mois.
- **Promenade** : (environ 5 km sur le plat) le vendredi.
- **Sorties à vélo** : Le lundi après-midi d'octobre à juin et l'été le jeudi matin
- **Gymnastique douce** : Le jeudi matin de 09H 30 à 11 H (MPT Fontbarlettes)
- **Pétanque** : le lundi après-midi à partir de 14h au terrain de sports de Rhodia Avenue des Auréats.

Des Activités avec une participation financière :

- **Cinéma** : 1 ou 2 fois par mois. Cinéma Le Navire au prix de 5 €,
- **Cours informatiques** en lien avec l'association LA BASE. Prix 10 €,
- **Opéra** en partenariat avec l'association les amis de l'Art Lyrique 26-07,
- **Une initiation golf.**

4 journées découvertes par an avec une participation de l'association au financement du car.

Un voyage annuel en France et l'année suivante à l'étranger à prix fortement négocié, accessible à la plupart des adhérents. Voyage toujours riche de découvertes. **Rendez-vous sur le site internet LSR : lsrdrome.wordpress.com. Vous y trouverez aussi le programme de fin d'année.**

Une solidarité ciblée pour les adhérents non imposables :

- Prise en charge de 50% du repas de fin d'année et d'une journée découverte du patrimoine régional.

La solidarité s'exerce au niveau national par la Fédération LSR, au travers de séjours d'une semaine organisés avec BSV (Bourse Solidarité Vacances) en fonction du revenu fiscal de référence pour les personnes à faible revenu. Exemple : 250 € pour une semaine en centre de vacances avec le transport compris et 2 excursions/découvertes. Nos adhérents non imposables, dans le cadre d'un voyage agréé par l'ANCV (Seniors En Vacances) bénéficient d'une réduction de 160 € sur le séjour ou voyage

Une solidarité pour tous, sur des journées conviviales et des journées découvertes ainsi que sur le repas de fin d'année.